

## 2 D AMENAGEMENT

### Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			20 000	
Autres produits			1	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>20 001</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 672	50 053
Impôts, taxes et versements assimilés			840	
Salaires et traitements				
Charges sociales				
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				1 011
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			20 000	8
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>23 512</b>	<b>51 072</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(3 511)</b>	<b>(51 072)</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 577	4 645
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>1 577</b>	<b>4 645</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>(1 577)</b>	<b>(4 645)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>(5 087)</b>	<b>(55 717)</b>

## 2 D AMENAGEMENT

### Compte de résultat (suite)

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>20 001</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>25 089</b>	<b>55 717</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>(5 087)</b>	<b>(55 717)</b>

# **Annexe**

## 2 D AMENAGEMENT

### Règles et méthodes comptables

Annexe aux comptes annuels de la société 2 D AMENAGEMENT pour l'exercice clos le 31/12/2022, présentant un montant total du bilan de **10 287 €uros** et dégageant un résultat de **-5 087 €uros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période **du 01/01/2022 au 31/12/2022**.

Les notes et les tableaux, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels. Ils sont présentés en €uros.

#### 1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La guerre, déclenchée le 24 février 2022, opposant la Russie à l'Ukraine, a eu des conséquences économiques et financières importantes au niveau mondial. Au 31 décembre 2022, la société n'a pas d'activité ou de lien d'affaires ni avec la Russie ni avec l'Ukraine.

En 2022, les prix du gaz et de l'électricité sur les marchés de gros ont significativement augmenté. Cette hausse s'explique par une réduction de l'offre provoquée par la conjonction de plusieurs facteurs : la maintenance de réacteurs nucléaires chez EDF, le conflit russo-ukrainien avec une réduction des exportations de gaz russes ainsi que la sécheresse actuelle qui entraîne au niveau européen une réduction d'environ 20% de la production hydroélectrique. Pour faire face à cette situation, les pouvoirs publics ont mis en place des actions à court terme destinées à limiter les coûts supportés par les entreprises, les collectivités et les particuliers.

Dans ce contexte, la société a bénéficié des aides gouvernementales mises à disposition selon les critères d'éligibilité afin de limiter l'impact du coût de l'énergie lié à son activité.

#### 2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le règlement ANC 2014-03 ainsi que tous les règlements ultérieurs modifiant certains articles et aux principes comptables généralement admis en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation;
- permanence des méthodes comptables;
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## 2 D AMENAGEMENT

### Règles et méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

#### 2.1. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

#### 3.1. Informations sur l'entité

La société 2 D AMENAGEMENT exerce l'activité l'activité de Promotion Immobilière.

#### 3.2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé essentiellement d'honoraires d'assistance.

#### 3.3. Fiscalité

La société 2 D AMENAGEMENT fait partie depuis le 01/01/2018 du périmètre d'intégration fiscale dont la société tête de groupe est la SAS FINANCIERE DUVAL.

Les charges d'impôts sont enregistrées dans la société comme en l'absence d'intégration et le gain ou la perte d'impôt est comptabilisé au niveau de la mère.

#### 3.4. Parties liées

La liste des transactions effectuées par la société avec des parties liées n'est pas mentionnée car ces transactions ont été conclues aux conditions normales du marché.

#### 3.5. Effectif

A ce jour, 2 D AMENAGEMENT n'emploie aucune personne.

#### 3.6. Evènements postérieurs à la clôture

Néant

## 2 D AMENAGEMENT

### Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Terrains			
<b>Dont composants</b>			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 200		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 200</b>		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			6 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>6 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 200</b>		<b>6 000</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		3 200		
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>3 200</b>		
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			6 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>6 000</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 200</b>	<b>6 000</b>	

## 2 D AMENAGEMENT

### Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice			
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Constructions installations générales, agenc., aménag.							
Installations techniques, matériel et outillage industriels							
Installations générales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 200		3 200				
Emballages récupérables, divers							
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 200</b>		<b>3 200</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 200</b>		<b>3 200</b>				
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
<b>FRAIS ETBL AUT. INC.</b>							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
<b>CORPOREL.</b>							
<b>Acquis. titre</b>							
<b>TOTAL</b>							
<b>Charges réparties sur plusieurs exercices</b>				<b>Début d'exercice</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Dotations</b>	<b>Fin d'exercice</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

## 2 D AMENAGEMENT

### Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>				
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations				
	20 000		20 000	
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>20 000</b>		<b>20 000</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 000</b>		<b>20 000</b>	
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice			20 000	

## 2 D AMENAGEMENT

### Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	905	905	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	460	460	
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 365</b>	<b>1 365</b>	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			
ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine			
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers			
Fournisseurs et comptes rattachés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat : impôt sur les bénéfices			
Etat : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat : obligations cautionnées			
Etat : autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Groupe et associés	5 289	5 289	
Autres dettes			
Dettes représentatives de titres empruntés			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 289</b>	<b>5 289</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice			
Emprunts remboursés en cours d'exercice			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés			

## 2 D AMENAGEMENT

### Filiales et participations

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Val. nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
<b>FILIALES (plus de 50%)</b>						
TOTALITY AMENAGEMENT	10 000	0,6		6 000		
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
<b>PARTICIPATIONS (10 à 50%)</b>						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
<b>AUTRES PARTICIPATIONS</b>						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				

## 2 D AMENAGEMENT

### Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 000			10,00
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

## 2 D AMENAGEMENT

### Variation des capitaux propres

<b>Situation à l'ouverture de l'exercice</b>		<b>Solde</b>
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		(83 915)
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		(83 915)
<b>Variations en cours d'exercice</b>	<b>En moins</b>	<b>En plus</b>
Variations du capital		94 000
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	5 087	
	<b>SOLDE</b>	<b>88 913</b>
<b>Situation à la clôture de l'exercice</b>		<b>Solde</b>
Capitaux propres avant répartition		4 998



Signé par Louis-Victor DUVAL  
Le 12/10/2023



**2 D AMENAGEMENT**  
**45 Avenue GEORGES MANDEL**  
**75016 PARIS 16E**

**Comptes Annuels au 31/12/2022**

# **Comptes annuels**

## 2 D AMENAGEMENT

### Bilan Actif

Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	6 000		6 000	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>6 000</b>		<b>6 000</b>	
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 200		2 200	
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés				4 000
Autres créances	1 365		1 365	1 031
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )				
Disponibilités	722		722	494
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 287</b>		<b>4 287</b>	<b>5 525</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 287</b>		<b>10 287</b>	<b>5 525</b>

## 2 D AMENAGEMENT

### Bilan Passif

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel ( dont versé : 10 000 )	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )	85	
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )		
Report à nouveau		(38 198)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>(5 087)</b>	<b>(55 717)</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4 998</b>	<b>(83 915)</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 683
Dettes fiscales et sociales		4 603
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 289	82 153
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>5 289</b>	<b>89 440</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 287</b>	<b>5 525</b>

**2D AMENAGEMENT**  
Société par actions simplifiée au capital de € 10.000  
Siège social : 45 avenue Georges Mandel – 75116 PARIS  
829 975 424 RCS PARIS

(la « Société »)

---

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE  
DU 28 JUIN 2023**

---

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 d'un montant de € 5.087,31 en totalité au poste « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation le solde du compte « Report à nouveau » devient débiteur de € 5.087,31.

L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

\* \* \*

*Certifié conforme*

Signé par Louis-Victor DUVAL  
Le 12/10/2023

 Signed with  
**universign**

# SOCIÉTÉ LIONEL GUIBERT

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS

LIONEL GUIBERT

H.E.C. - M.B.A.  
CERTIFIED PUBLIC ACCOUNTANT  
EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ PAR L'ÉTAT  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
—  
EXPERT FINANCIER PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

SAS 2D AMENAGEMENT  
(antérieurement DUVAL AMENAGEMENT)  
Société par Actions Simplifiée  
au capital de € 10 000  
45, avenue Georges Mandel – 75116 PARIS

-:-:-:-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

-:-:-:-

# SOCIÉTÉ LIONEL GUIBERT

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS

LIONEL GUIBERT

H.E.C. - M.B.A.  
CERTIFIED PUBLIC ACCOUNTANT  
EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ PAR L'ÉTAT  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXPERT FINANCIER PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

## SAS 2D AMENAGEMENT (antérieurement DUVAL AMENAGEMENT)

-:-:-:-:-

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

-:-:-:-:-

Aux associés,

#### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 2D AMENAGEMENT (antérieurement DUVAL AMENAGEMENT) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

## FONDEMENT DE L'OPINION

### - Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels*" du présent rapport.

### - Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des Articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées ci-avant et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

**RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Les comptes annuels sont arrêtés par le Président.

Une description des responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

**RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 7 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes  
SOCIETE LIONEL GUIBERT

Représentée  par Lionel GUIBERT

**SAS 2D AMENAGEMENT**  
(antérieurement DUVAL AMENAGEMENT)

-:-:-:-

**ANNEXE AU RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**  
(Résumé des comptes annuels)

**EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

-:-:-:-

Au cours de l'exercice, les capitaux propres de votre Société ont évolué comme suit :

Les capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent, avant affectation du résultat, s'élevaient à	€ (28 197,78)
La perte de l'exercice 2021, soit € (55 716,91), a été affectée conformément aux décisions de l'associé unique du 24 juin 2022 au report à nouveau	(55 716,91)
Par décisions de l'associé unique en date du 24 juin 2022, le capital a été porté de € 10 000 à € 104 000, par élévation de la valeur nominale des actions, puis a été réduit à € 10 000, par abondement du report à nouveau	<u>94 000,00</u>
conduisant à des capitaux propres, avant résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022, de	€ <u>10 085,31</u>
La perte de l'exercice s'élève à € ( <u>5 087,31</u> ), conduisant à des capitaux propres débiteurs de	€ <u>4 998,00</u>

Conformément aux Articles L 227-1, al. 3 et L 225-248 du Code de commerce, la décision de continuation d'activité fait l'objet de la deuxième résolution proposée à l'Assemblée Générale des associés du 28 juin 2023.

**SAS 2D AMENAGEMENT**  
**(antérieurement DUVAL AMENAGEMENT)**

-:-:-:-

**ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

-:-:-:-

**RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE**  
**GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

**RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES**  
**COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'Article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.